



Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs

DEMANDE DE FRÉQUENTATION HORS SECTEUR (LOI 180)

2021-2022

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NO DE FICHE : _____

ÉCOLE DE SECTEUR : _____ NIVEAU : _____

ADRESSE POUR FINS DE TRANSPORT : _____

CHOIX DE L'ÉCOLE PAR LES PARENTS

Pour l'année scolaire 2021-2022, je désire que mon enfant fréquente l'école: _____

Raison de la demande : _____

Prendre note que vous ne recevrez pas la réponse à votre demande avant **le 10 août 2021.**

NOTES IMPORTANTES (extrait de la politique d'admission des élèves dans les écoles (PO-05), la version complète du document se trouve sur le site web de la commission scolaire) :

- * Le choix de l'école doit se faire au moment de l'inscription ou lors d'un déménagement. _____ Initiales
 - * Le choix est annuel et ne crée pas de droit acquis pour les années suivantes. _____ Initiales
 - * **L'élève qui est autorisé à fréquenter une autre école que celle de son secteur ne peut exiger le transport scolaire.** _____ Initiales
- Vous devez compléter le formulaire "demande de transport - choix de fréquentation - secondaire" au verso. L'acceptation n'est pas garantie et le traitement des demandes peut se faire après le début de l'année scolaire.

Une fois accepté par la commission scolaire, le choix du parent sera irréversible pour l'année scolaire concernée et ce même s'il n'y a pas de transport. _____ Initiales

- * Dans la situation où nous ne pouvons pas accepter toutes les demandes de choix d'école d'une même famille. Pouvons-nous séparer vos enfants :

Oui Non Pas d'autre enfant à l'école

- * J'ai bien lu et je comprends mon engagement de choisir une école différente de celle de mon secteur. _____ Initiales

SUITE VERSO

DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE CHOIX DE FRÉQUENTATION - SECONDAIRE

Conformément aux articles 4 et 239 de la Loi sur l'instruction publique, je demande, dans la mesure des possibilités offertes, que mon enfant puisse bénéficier du transport scolaire.
Les demandes seront traitées sur la base « premier arrivé, premier servi » et seront acceptées conditionnellement à la disponibilité des parcours et de l'espace dans les autobus concernés.

- Choix #1** : Je joins au formulaire un chèque certifié de 100 \$ ou un mandat-poste libellé au nom de la COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS pour couvrir les frais de transport. Si mon enfant utilise un circuit de la commission scolaire EASTERN TOWNSHIPS (Massey-Vanier), le chèque devra être libellé au nom de cette dernière et le montant devra être de 250 \$.
- Choix #2** : Lorsque ma demande sera acceptée, je consens à ce que l'école que j'aurai choisi de fréquenter enregistre un montant de 100\$ à payer dans les effets scolaires si mon enfant est transporté par un circuit de la commission scolaire du Val-des-Cerfs. Toutefois ce montant sera de 250\$ s'il utilise un circuit de la commission scolaire Eastern Townships (Massey-Vanier).
- Choix #3** : Je n'ai PAS BESOIN DE TRANSPORT SCOLAIRE, je prends la responsabilité de transporter mon enfant.

SIGNATURE

Il est de la responsabilité du parent d'informer l'école d'un changement de situation, ou du retrait de la demande. Les modifications seront acceptées jusqu'au 6 août 2021.

- Puisque je ne me suis pas présenté(e) à l'école pour compléter ce formulaire, j'atteste que je comprends bien les implications de cette demande.

Signature de l'autorité parentale

Date

À l'usage de l'établissement scolaire seulement

- J'ai bien donné toutes les explications relatives à ce formulaire.
OU
 Je confirme que ce formulaire est revenu dûment rempli et signé par le parent.

Signature de la secrétaire

Date